



Quimper, le 10 novembre 2011

La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel 29196 Quimper cedex

cgt@cg29.fr

COLLEGES, QUE LES CHOSES SOIENT CLAIRES !

Tâches administratives : Notre employeur voudrait imposer aux agents techniques des collèges du travail administratif alors que, lors du transfert du personnel de l'EN au Cg, ces tâches ne faisaient pas partie du transfert de compétences. Elles n'ont donc pas été prises en compte pour le calcul des effectifs agents. Nous ne sommes pas d'accord pour que ces agents effectuent ce travail, au détriment des tâches qui font réellement partie de leurs fiches de postes.

Technique : OUI Administratif : NON !

Temps passé au Conseil d'Administration : Le président du Cg n'a pas accepté que les heures passées au CA soient comptées comme temps de travail. Nous contestons fermement cette décision qui va à l'encontre du principe de la démocratie participative et représentative.

Le bénévolat n'a pas sa place dans une collectivité territoriale.

Nous constatons d'ailleurs que dans certains cas « payants » sur le plan communication (inauguration du pont de Térénez par exemple) les agents sont volontaires mais non-bénévoles et c'est tant mieux ! Nous demandons qu'il en soit de même pour les participations au CA.

Volontaire : OUI Bénévole : NON !

Mutations : Actuellement, la seule règle c'est : Opacité, opacité, opacité. Lors des entretiens, les agents doivent savoir « se vendre » comme cela se passe dans le privé. Pourquoi une candidature est retenue plutôt qu'une autre ? Mystère ! Nous réclamons la mise en place de règles claires, et compatibles avec la Fonction Publique.

Le système trombinoscopique n'a pas sa place dans la fonction publique !

Bouger : OUI se vendre : NON !

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT (liste au verso).

Ils sont là pour vous aider!



Moi aussi j'adhère

Nom :

Prénom :

Adresse :

